



MODALITÉS DE TRANSPORT AVEC UN ANIMAL DE SOUTIEN AFFECTIF

(FONCTION DISTINCTE DE CELLE DES ANIMAUX D'ASSISTANCE CERTIFIÉS)

Les voyageurs désirant voyager avec un animal de soutien affectif doivent d'abord lire et signer les modalités suivantes en guise de leur consentement :

Le personnel d'Ontario Northland pourrait vous demander de vous défaire de votre animal de soutien affectif lorsque vous voyagez en autobus, en train ou dans une gare dans les cas suivants :

1. Vous ne contrôlez pas suffisamment votre animal ou ne prenez pas immédiatement les dispositions nécessaires pour contrôler votre animal (lorsque le chien jappe sans cesse ou qu'il n'a pas été entraîné à être propre, p. ex.); ou
2. L'animal présente un danger à la sécurité des autres voyageurs.

Dans l'éventualité où l'animal présente un problème et que vous désirez demeurer dans la gare ou poursuivre votre trajet sans ledit animal, vous devrez, à vos frais, prendre les dispositions nécessaires pour assurer la garde de votre animal par une tierce personne ou par un agent de contrôle des animaux.

L'animal de soutien doit être assis à vos pieds ou sous votre siège pendant toute la durée du trajet. L'animal de soutien ne doit jamais être assis dans la rangée, sur vos genoux ou seul sur un autre siège.

Vous devez en tout temps contrôler votre animal et faire en sorte qu'il soit correctement attelé, muselé ou en laisse dans la gare, l'autobus ou le train, à moins que cette disposition nuise à la performance sécuritaire et efficace de l'animal de soutien ou que votre handicap empêche l'utilisation de tels attelages. Le cas échéant, l'animal de soutien doit quand même répondre à vos commandes physiques ou vocales.

L'animal de soutien doit :

- (a) être d'âge mature (au moins 18 mois);
- (b) être entièrement immunisé;
- (c) être stérilisé;
- (d) être en santé sans médicaments; son état de santé ou physique ne doit présenter aucun risque de déclenchement d'état d'urgence ou nécessiter de l'attention particulière;
- (e) ne doit jamais avoir mordu ni démontré d'agressivité envers les gens ou d'autres animaux; et
- (f) porter en tout temps ses étiquettes d'identification/son harnais.

[NOM DU VOYAGEUR] _____ consent aux modalités susmentionnées.

Signature : _____ Date : _____ [MM/JJ/AAAA]